

Cas client n°14



LEROY MERLIN, enseigne française de grande distribution spécialisée dans l'amélioration de l'habitat, recherchait une solution globale pour trier et recycler l'ensemble des déchets de son siège social.

### Type de contrat proposé :

Un abonnement Recygo SUR MESURE, pour trier, collecter et recycler les déchets produits sur le site : papiers, cartons, bouteilles en plastique, canettes, déchets alimentaires, gravats, ferraille, etc. Pour engager les 3 000 collaborateurs dans la démarche, un plan de communication personnalisé, a été conçu et mis en oeuvre.

## L'INTERVIEW



**Caroline Siguret**  
Chef de projet Zéro Déchet

**François Liagre**  
Leader Workspace

“ Nous cherchions une **solution globale** pour **tous nos flux de déchets**, **simple** et **lisible** pour l'ensemble des collaborateurs.

### POURQUOI AVOIR MIS EN PLACE LE RECYCLAGE DE VOS DÉCHETS ?

**Caroline :** Chez Leroy Merlin, nous nous engageons dans une démarche de tri pour répondre à **deux objectifs**. Le premier objectif, c'est de **limiter l'impact environnemental de nos sites** en améliorant la performance de tri et en limitant les déchets qui seront enfouis ou incinérés. Le deuxième objectif, c'est de **répondre à la loi** et notamment au décret 7 flux, qui nous impose de trier 7 catégories de déchets à la source.

**François :** La plus grosse contrainte était le nombre de flux, car nous sommes un site tertiaire sur lequel passent 3 000 personnes et nous avons également des laboratoires, des ateliers et de la restauration. **Il fallait trouver un prestataire qui puisse traiter tous ces déchets.**

### POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI RECYGO ?

**François :** Nous cherchions une **solution globale**, capable de **traiter l'ensemble de nos flux**. Nous recherchions également une solution simple et lisible pour l'ensemble des collaborateurs.

## POUVEZ-VOUS NOUS DÉCRIRE VOTRE DÉMARCHÉ ?

**Caroline :** La démarche varie en fonction des flux.

Dans les **bureaux**, nous trions les papiers, les bouteilles et les canettes.

Au niveau de la **restauration**, nous trions également les déchets organiques, les emballages, etc.

Enfin, nous avons un tri spécifique pour les **déchets de notre laboratoire des usages** et de notre **centre de formation** ici sur le siège : les gravats, le bois, la ferraille, etc.



## QUELLES ACTIONS AVEZ-VOUS MENÉES POUR ACCOMPAGNER LA MISE EN PLACE ?



**Caroline :** Lorsque nous avons mis en place la démarche de tri sur le siège, nous avons particulièrement travaillé la **signalétique et la communication**.

Avec **Recygo**, nous avons développé un **kit d'affiches** pour **donner du sens** : pourquoi trier et que deviennent les déchets. Mais également, des affiches pour **préciser les consignes de tri** : quel déchet mettre dans quel contenant.

## COMMENT LES COLLABORATEURS ONT-ILS ACCUEILLI LA DÉMARCHÉ ?

**François :** Les collaborateurs ont plutôt bien accueilli la démarche de tri.

Avant cette mise en place, j'avais énormément de questions sur les consignes de tri, notamment sur le contenant qui devait récupérer les gobelets. Aujourd'hui, je n'ai plus ces questions-là.

## QUELS SONT VOS PROCHAINS OBJECTIFS EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS ?

**François :** Notre **prochain objectif est quantitatif**. Nous souhaitons **continuer de nous améliorer sur le tri**, mais également revenir à la source du problème : **comment réduire encore nos déchets ?** Le but final de la démarche, chez Leroy Merlin France, c'est d'éviter de générer du déchet pour éviter de le trier ensuite.

**Caroline :** Trier, c'est bien : **avoir moins de déchets, c'est encore mieux !**